

DU SERVICE DES POUDRES

FRANÇOIS BERTHELOT (16...-1712)

D'après les recoupements du *Dictionnaire des Familles Françaises*, cité dans cet article, la date de naissance doit se situer vers 1632 à 1636.

Notons toutefois que le *Dictionnaire de Biographie Française*, en cours de parution, par Roman d'Amat, donne pour la naissance du futur fermier général la date de 1626.

Le grand homme des poudres au XVIII^e siècle, figure dont l'ampleur égale celle des grands capitaines d'industrie aux temps modernes, est une personnalité dont la puissance et la réussite ont suscité de vastes remous.

On ne saurait s'étonner que des auteurs tel St-Simon (le représentant de la noblesse domestiquée par Louis XIV, mais remuante, mal résignée et insatisfaite) l'aient distingué comme l'un des types de l'homme d'affaire parvenu..., car sa carrière fut en effet un succès total sur le plan personnel, lui faisant place parmi cette noblesse récalcitrante mais vaincue.

Du moins, ne faut-il pas prendre à la lettre les griefs exposés par St-Simon ; et Berthelot, au vu de renseignements plus impartiaux, comme le *Dictionnaire des familles françaises*, confirme l'impression produite par sa carrière : un caractère énergique, dynamique, constant et ferme, servi par une intelligence avisée, et une large culture.

Mais tout d'abord son origine : contrairement à ce qu'ont laissé croire St-Simon et La Bruyère, le premier Fermier des Poudres, s'il est roturier, n'en est pas moins issu d'une bourgeoisie aisée et instruite ; en sorte qu'il faut le considérer en fait plutôt comme un « fils de famille », qui allait réussir très remarquablement dans la voie même tracée pour lui par la situation paternelle.

S'il a fait figure de parvenu, c'est quand son immense fortune d'affairiste lui ouvrit largement les portes les plus difficiles de la haute noblesse — déjà désargentée.

Le père de François Berthelot était Simon Berthelot, chirurgien à Paris ; par une carrière qui pourrait nous paraître maintenant curieuse, mais alors classique, le chirurgien parisien renoua à cette profession pour l'administration, puis la collecte des impôts ; et élu en l'élection de Clermont (1630), il sera receveur des tailles à Montdidier en 1631 ; enfin, — nous rejoignons déjà notre sujet —, le voici « *Commissaire Général des Poudres* au département de Picardie », avant de mourir en 1663.

A. Basset, dans son *Historique des Fabrications d'Armeement*, p. 1093, nous dit de lui : « C'était un collaborateur de Colbert et de Louvois, intendant des vivres, directeur d'entreprises coloniales. Il avait été introduit à la Cour comme secrétaire privé de la Dauphine de Bavière. Il s'occupait déjà, sous l'autorité du Grand Maître, de la *fourniture des mèches*. Son fils lui succéda comme directeur de cette fabrication. La mèche est un cordon

de 8 m environ, formé avec trois torons d'étaupe, de lin ou de chanvre, de grosseur moyenne, souffrés et recouverts chacun, séparément, de chanvre fin. Cette mèche coûte au Roi 3 francs la livre. Elle se fabrique surtout à Pont-Ste-Maxence et à Abbeville, dans les usines importantes de Berthelot, nanti déjà, d'un Office des Poudres et Salpêtres. »

François Berthelot n'est cependant pas l'aîné de la famille. Son père, marié en 1630 avec une demoiselle Catherine Germain (née elle-même en 1610) aura deux fils, dont l'aîné reçoit le prénom paternel de Simon, et deux filles. L'établissement de ces dernières montre que la famille avait déjà atteint une réussite très honorable : l'une épouse Jean-Baptiste Amé, de Reims (famille des barons de St-Didier) — secrétaire du Roi ; et l'autre Christophe Delmas, sieur de Boissy, Forfery et autres lieux, secrétaire du Roi et trésorier général de ses écuries.

Le frère aîné, Simon Berthelot, seigneur de la Boissière, près de Montdidier, fut d'abord (comme son père) receveur des tailles à Montdidier en 1660, puis fut intéressé aux fermes du Roi — il a donc directement une carrière spécifiquement financière : pourvu en 1671 de la charge *anoblissante de secrétaire du Roi*, il mourra à Paris en 1693. Parmi ses enfants, citons surtout :

1^o Simon Berthelot, seigneur de Belloy et Versigny, qui sera Receveur Général et Trésorier des Finances de Flandre et de Hainaut, secrétaire du Roi en 1694, puis *fermier général* : c'est apparemment le Berthelot de Belloy qui succéda en 1716, comme commissaire Général des Poudres, à ses cousins. Marié en 1690, à Claire Landais, il mourra en 1738, et sa descendance ne tardera pas à s'éteindre ;

2^o Autres fils de la branche aînée : Jean-Baptiste Berthelot, sieur de Séchelles, mort prématurément en 1691 (marié sans enfant avec Marie Rioult d'Ouilly) ; et Gabriel Berthelot, sieur de Marcueil, resté célibataire ; — ils deviendront, le premier, Receveur Général des Finances à Montauban, et le deuxième, Maître de la Chambre aux Deniers.

Comme on voit, tous ces emplois sont fort honorables (financiers d'ailleurs, la plupart du temps), et l'on ne saurait prétendre que la famille Berthelot ait traîné dans la médiocrité (l'anoblissement des deux branches en est d'ailleurs la preuve).

C'est pourtant la branche cadette, avec François Berthelot, qui aura la réussite de loin la plus complète, car il devait être l'un des financiers les plus puissants de son temps.

Sa fortune viendra avec la ferme des Poudres et Salpêtres, et il n'aura garde de laisser cette ferme, dont il est le premier titulaire, manquer de la prospérité qui fera à son tour l'opulence du fermier.

Pour quelle raison le frère aîné se désintéressa-t-il des fabriques paternelles ? Peut-être les charges plus directement financières étaient-elles considérées comme plus nobles. En tout cas, le cadet François ne fera pas preuve

des mêmes hésitations ; il prend la succession de son père à la tête des installations de poudre et de mèches, et devient de loin le plus gros producteur du Nord et de l'Est, gagnant par sa compétence et son expérience la confiance du Grand Maître de l'Artillerie : Armand de la Meilleraye (fils du Maréchal, celui-ci cousin de Richelieu), que son adoption par le cardinal de Mazarin avait fait duc de Mazarin.

Dès 1658, une sentence du Lieutenant Général du Château du Louvre (le 1^{er} juillet) interdisant l'enlèvement d'aucunes Poudres et Salpêtres fabriqués dans le royaume, sans une permission du Grand Maître de l'Artillerie cite déjà François Berthelot comme « Surintendant Général des Poudres, Commissaire Général ». Cette sentence a d'ailleurs été énoncée « ... vue la requête à nous présentée par Noble homme François Berthelot, *Conseiller du Roy et Commissaire Général des Poudres et Salpêtres* — voir Archives Nationales, Dossier A D VI 16, pièce 11.

Ainsi en 1658, François Berthelot est déjà Conseiller du Roi (fonction importante, qui classe son titulaire parmi les hommes accédant aux grandes affaires du royaume) et reçoit le titre de Surintendant Général, et Commissaire Général des Poudres et Salpêtres.

On ne s'étonnera pas qu'après l'ordonnance de 1663 annonçant la centralisation de la profession en une ferme générale, ce soit son nom que le Grand Maître de l'Artillerie (le duc de Mazarin) proposera à Louis XIV...

Le premier traité de Berthelot pour la fourniture générale des poudres et salpêtres dans tout le royaume verra surtout l'établissement du fermier dans les régions méridionales du pays, où il lui reste encore à s'implanter (il n'est jusqu'ici maître de la situation qu'au Nord, où il domine par ses usines en pleine activité — voir d'ailleurs en section administrative, p. 17, la localisation de sa première commission générale prévue au traité du 31 décembre 1664). Ce n'est qu'un an plus tard par un arrêt du Conseil des Finances, le 7 janvier 1666, que cette commission générale sera étendue à toute la France.

Usant alors du double droit qu'il a fait inclure dans son traité : — démolition des anciens moulins ; et achat — par expropriation au besoin, pour l'extension de sa fabrique, — le Commissaire Général ne tardera pas à asseoir sa suprématie également sur les usines qui lui échappaient jusque-là, surtout dans le Midi.

En 1670, non seulement il est territorialement installé dans toute l'étendue du royaume, mais encore il a pris largement en main tout le personnel des salpêtriers, s'occupant déjà de son instruction technique, et gagnant par là l'intérêt de Louis XIV, si attaché avec Colbert au développement des manufactures.

A partir de ce moment, le succès du Fermier des Poudres est acquis, et les nouveaux traités en marquent l'extension à la fourniture des arsenaux de la Marine.

En même temps, Berthelot obtient le monopole de vente à la Compagnie des Indes et autres exportateurs par mer : il a donc dès maintenant la main-mise non seulement sur la fabrication dans tout le pays, mais aussi sur l'exportation et sur le commerce maritime. Il n'aura plus qu'à obtenir à partir de 1688, (sous conditions, il est vrai, limitées) le droit d'importer le salpêtre des Indes, pour tenir tous les leviers de l'affaire.

S'appuyant sur cette base solide, il n'aura pas de mal à étendre, avec le succès que l'on sait, son action — d'une part sur les coupes ordinaires de bois dans tout le pays (et il n'en contrôlera que mieux la coupe du bois de

bourdaine, et le façonnage du charbon à poudres) ; — d'autre part sur de multiples droits portuaires, ce qui lui permettra encore d'assurer d'autant mieux son contrôle sur l'entrée des poudres extérieures par les négociants dans les ports du royaume.

Il n'est pas jusqu'à « l'entretènement » des lits pour les troupes qui ne vienne affermir sa position comme fournisseur des armées, auxquelles il procure non seulement la poudre, mais encore le matériel de couchage.

Comme on le voit, cette activité si largement étendue n'est pas pour autant dispersée au hasard ; axée sur la fabrication de la poudre, qui en reste l'ossature fondamentale, elle réalise un vaste ensemble de fournitures militaires et de contrôles maritimes, assez homogène cependant pour faire de son titulaire une puissance difficile à attaquer, et que le pouvoir royal tiendra à ménager.

Le détail de cette carrière, dans le domaine des poudres, a été donné dans les deux sections administrative et technique, nous n'y reviendrons donc pas davantage ici. Il sera plus intéressant de compléter cette courte biographie par quelques éléments personnels.

Dès 1668, François Berthelot est nommé secrétaire du Roi (charge anoblissante, qu'il atteint donc trois ans avant son frère aîné...) ; — gratifié par les deux traités de 1677 de « Commissaire Général de l'Artillerie, Poudres et Salpêtres de France », « Intendant Commissaire Général des Poudres de France pour la Marine », et « Fermier Général de la fabrication, vente et débit des poudres et salpêtres dans toute l'étendue du royaume, pais, terres et seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté » ; puis encore, en 1689, « Intendant Général des Poudres de la Marine »...

En 1680, il sera trésorier général de la maison de Madame la Dauphine (ce qui l'attache de plus près à la famille royale), et en 1681 secrétaire des commandements de cette princesse.

Ayant acquis au Canada l'île St-Laurent (il semble qu'il s'agisse d'une île englobée maintenant dans Montréal, et non de celle qui, par 172° de longitude Ouest et 63° de latitude Nord, commande l'entrée du détroit de Behring...), il obtient par lettres patentes son érection en comté ; et l'arrêt de 1701 le maintiendra dans ce titre de noblesse ; voici donc comte de St-Laurent et nanti d'une lointaine possession outre-mer, le fils de l'ancien chirurgien parisien ; de quoi faire verdoyer de jalousie tous les nobles auteurs de mémoires, et il semble que c'est surtout cette réussite sociale que ni La Bruyère, ni surtout St-Simon, ne pourront lui pardonner.

Marié en 1656 avec Catherine Bacquereau (qui ne lui donne que des filles), il épousera après la mort de cette première femme, Anne Regnault d'Uchy en 1660 (on voit qu'il prend maintenant épouse noble) ; celle-ci lui donnera deux filles et cinq fils.

Les filles seront mariées : l'une à André Potion de Novion, Premier Président au Parlement ; l'autre au maréchal de France Comte de Goyon-Matignon...

Parmi les fils, nous notons :

— le deuxième : Jean-Étienne, seigneur de Pléneuf et de Baye, qui succédera à son père en 1691 comme Intendant Général des Poudres de la Marine et Commissaire Général des Poudres et Salpêtres ; l'édit de 1703 le fera directeur général de l'Artillerie, charge qu'il exercera jusqu'en 1716 — où sa faillite amènera sa traduction devant la Cour de Justice (retiré à Turin, il rentrera en France riche, et pour y retrouver un emploi en 1719) ;

— le quatrième : Michel, seigneur de Rebourceaux, Maréchal de Camp, Gouverneur et Grand Bailli de Thionville

(c'est le premier Berthelot à tenir une charge purement militaire) ;

— enfin le cinquième : Louis-Henri, seigneur de St-Laurent, président au Parlement de Metz, qui cautionnera Paulmier en 1706, et sera Commissaire Général des Poudres et Salpêtres de 1706 à 1715.

Ainsi, François Berthelot a réalisé une carrière complète : tant dans sa branche technique où il dirigea pendant plus de vingt-cinq ans l'ensemble de l'industrie du pays, à laquelle il donnera d'ailleurs un développement jamais atteint, sur lequel vivra en fait la Ferme des Poudres, jusqu'en 1775... (et il suffit de se rappeler son ordonnance d'octobre 1687 pour comprendre comme il tenait réellement sous sa ferme autorité la totalité du personnel de sa charge) ; ou en tant qu'homme d'affaires, rassemblant un groupe d'activités qui fit de lui l'un des plus puissants financiers de l'époque, pourtant fertile en riches personnalités ; également par sa réussite sociale personnelle (Conseiller d'Etat et des finances, secrétaire du Roi, homme de confiance de la Dauphine, comte de St-Laurent) ; et enfin dans sa famille, par son mariage dans la famille d'Uchy, puis les mariages nobles de ses filles et de ses fils.

Quand en 1690, il renoncera — au profit de son fils Berthelot de Pléneuf, à la direction des poudres de France, il n'en continuera pas moins à demeurer à l' Arsenal, et c'est là qu'il mourra — chargé d'honneurs autant que d'années et d'opulence, en 1712.

Successivement attaché au duc de Mazarin, puis au duc du Maine, protégé de Louvois et de Chamillard, il avait accumulé les charges du Service de l'Artillerie, de fournisseur concessionnaire de la literie militaire, de munitionnaire des armées et de fermier général (sans oublier le contrôle de multiples droits portuaires et de courtages variés).

Mais surtout, par son esprit d'entreprise, sa fermeté et sa continuité de vues, il avait — avec l'appui de l'autorité du Roi-Soleil, doté enfin la France d'un puissant organisme pour l'amas des salpêtres et la fabrication des poudres, lui permettant ainsi de se libérer des importations étrangères dans ce domaine fondamental pour sa défense nationale.

Et, de cela, Louis XIV savait qu'il lui en exprimerait à juste titre une reconnaissance éclatante. C'est ce qui justifie cette réussite personnelle exceptionnelle qui faisait enrager les nobles mémorialistes, attentifs à l'entre-croisant succès de ce bourgeois parmi les grands seigneurs déjà décadents, — mais oubliant l'immense service rendu au pays par cette personnalité hors série. Or il faut noter que, dans le domaine voisin de la métallurgie et de la fonderie d'artillerie, malgré les énormes efforts déployés par Colbert, les résultats furent loin d'atteindre l'ampleur et la durée de ceux obtenus pour les poudres : l'action personnelle du grand Fermier des Poudres et Salpêtres n'explique-t-elle pas largement la solidité de cette fondation, qui résistera aux atteintes du temps, et au délabrement social et économique du monde de la Régence et de Louis XV ?

ANTOINE-LAURENT LAVOISIER (1745-1794)

Des ouvrages entiers, fort autorisés, ont été consacrés à la biographie de celui qui restera pour la postérité le fondateur de la chimie quantitative et raisonnée dont le début, au dernier quart du XVIII^e siècle, est sans doute l'indice le plus incontesté de l'ère scientifique et industrielle moderne.

Pour nous, dans le cadre de cette revue du Service des Poudres et de ses grands ancêtres, notre objectif est plus limité : c'est surtout le créateur de la Régie des Poudres, — et son Régisseur de 1775 à 1793, — qui motive notre intérêt.

Cependant, l'activité scientifique de Lavoisier et son rôle industriel sont si étroitement mêlés qu'il est assez difficile de les dissocier complètement ; nous ferons donc de brèves allusions aux recherches qui restèrent toujours un des mobiles fondamentaux du grand savant, par ailleurs haut technicien d'une des principales administrations du royaume, en même temps que grand financier.

Né à Paris, le 26 août 1743, et baptisé à l'église St-Merri, le petit Antoine-Laurent n'a que cinq ans lorsqu'il perd sa mère ; il ne passera donc que ses toutes premières années dans la maison de sa naissance, impasse Paquet — dans le quartier des Blancs-Manteaux.

Après quoi, toute la famille ira habiter chez la grand-mère maternelle, Mme Punctis, rue du Four-St-Eustache.

M. Lavoisier père est un austère procureur au Parlement, où il a succédé à son oncle, avant d'épouser la fille d'un Conseiller plus ancien ; on voit le milieu d'honnêteté rigide où le futur savant puisera, plus encore que ses premières lumières intellectuelles, une droiture de caractère et de pensée bien exceptionnelle dans le milieu plutôt taré du XVIII^e siècle ; et ceci, comme son éducation d'enfant par sa grand-mère veuve du conseiller Punctis et une tante restée vieille fille, — puis son instruction à partir de dix ans au collège Mazarin, de la sixième à la rhétorique et à la philosophie —, contribua largement à former cette personnalité réfléchie, passionnée d'idées plutôt que d'actions et de sentiments, imbuë de la notion de ce qui est juste plus que des considérations d'opportunisme.

A la fois idéaliste et lucide, loyaliste et réformateur, mais d'un conformisme qui considérera toujours la violence comme une trahison et une lâcheté, Lavoisier fera partie de la pléiade de hommes volontés qui, avec Turgot, essaieront de sauver, s'il en est encore temps, un monde où les structures périmées sont battues en brèche par ceux-là même qui en bénéficient.

L'effort entrepris pour les poudres sera couronné de succès ; mais cela ne suffira pas à sauver le reste de l'édifice emporté par la tourmente ; au contraire, peut-être, car l'administration des poudres rénovée sera le plus solide appui qui contribuera à permettre, pour la Révolution en péril, l'énorme sursaut de l'Année Terrible... ; on peut se demander si, la ferme périclitante des poudres ayant subsisté, la République naissante n'aurait pas été balayée par les coalisés, faute d'un cadre suffisant pour former le vaste personnel qui collecta et mit en œuvre les salpêtres de la révolution. En tout cas, la Régie Royale des Poudres apparaît comme ayant bien préparé la puissance militaire des armées de la Convention et de Napoléon.